



Monaco s'engage contre la déforestation



2015

Sommaire



4. Rencontres

A nos côtés depuis quatre ans

6. Partenariat

Monte Carlo Beauty et le Jardin Botanique de Luki, un bel exemple de mise en réseau

8. Bilan annuel de l'entrepreneuriat sur le Bois

Une progression constante des signataires

10. Préserver notre planète

Du terrain à la recherche scientifique, deux projets innovants de préservation du patrimoine forestier

12. Découverte

Le parcours des Arbres Patrimoniaux, un outil de sensibilisation pour tous

14. La parole à nos partenaires

Forum de l'ATIBT*, Accroître la confiance dans le bois tropical

**Association Technique Internationale des Bois Tropicaux*

Edito

Monaco, les forêts, la COP 21...

L'année 2015 sera marquée par la tenue en décembre de la grande Conférence Climatique de Paris (COP 21). La destruction des massifs forestiers tropicaux représente, au niveau de la planète, l'équivalent des émissions de gaz à effet de serre liées au transport, c'est donc l'une des grandes causes du changement climatique.

La Principauté est un consommateur important de bois tropical que ce soit sur les terrasses des restaurants, sur les balcons des immeubles ou sur le pont des bateaux. Nous avons donc notre part de responsabilité. Il est de notre devoir de promouvoir l'usage de bois issus de forêts gérées durablement.

Rappelons que la certification des forêts est l'une des solutions qui permet de continuer à profiter des qualités uniques du bois tout en assurant la durabilité et la régénération des forêts exploitées. C'est l'esprit insufflé par la Charte sur le Bois.

La volonté de mettre en relation les consommateurs monégasques et les producteurs internationaux a été illustrée dernièrement avec le partenariat technique entre la société monégasque Monte Carlo Beauty et le projet « Jardin Botanique de Luki » soutenu en République Démocratique du Congo par la Fondation Prince Albert II de Monaco.

Ainsi, notre action s'étend à l'international, comme lors du forum organisé à Amsterdam par l'ATIBT (Association Technique International des Bois Tropicaux). Dans le message délivré à cette occasion, S.A.S. le Prince Albert II de Monaco a souhaité que soit rappelé combien cet événement entrait en résonance avec les actions de Sa Fondation dans le domaine de la lutte contre la déforestation.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de voir le réseau « charte » fonctionner et fiers de pouvoir démontrer la légitimité de l'engagement de la Principauté dans la protection des forêts tropicales et l'investissement authentique des signataires de la Charte sur le Bois qui en est le moteur.

L'équipe de la Charte sur le Bois



À nos côtés depuis quatre ans...

Le Novotel Monte-Carlo, le Grimaldi Forum de Monaco et Summit Furniture font partie des premières organisations à avoir signé la Charte sur le Bois en Principauté dès son lancement en 2011. Quatre ans plus tard, elles reviennent sur leur engagement toujours grandissant pour la promotion du bois certifié ou issu de forêts gérées durablement auprès de leurs clients comme de leurs fournisseurs.

Pourriez-vous présenter en quelques mots votre activité ?

Monica Horvath (Novotel) :

L'hôtel Novotel Monte-Carlo se situe au cœur de la Principauté, à quelques pas de la gare, de la place du Casino et proche du Grimaldi Forum. L'hôtel dispose de 218 chambres (dont 11 junior suites) avec pour certaines une vue imprenable sur le Rocher et la mer, d'un restaurant, d'un bar ainsi que 12 salles de réunions et séminaires. Le restaurant, ouvert sur la terrasse, les jardins de l'hôtel et la piscine extérieure, est un endroit très agréable, baigné de lumière. On y sert une cuisine à l'accent du midi, pleine de soleil, de saveurs et de senteurs.

Jean - François Laffont

(Summit Furniture) : Fondée en 1979, Summit Furniture est devenue une entreprise internationale reflétant l'excellence. Fidèle à sa réputation en matière de design, matériaux et réalisation artisanale, Summit collabore avec des designers américains et européens de renom afin de proposer du mobilier en teck de qualité optimale pour les marchés professionnels, résidentiels et maritimes. Une qualité incontestée a fait de Summit Furniture le premier choix pour les hôtels et restaurants de prestige, clubs privés, appartements et villas à Londres, Paris, Monaco, les Caraïbes, New York, Los Angeles, et au-delà. La marque est également présente sur les navires de croisières de luxe ainsi que les superyachts à travers le monde.

Hervé Zorgniotti (Grimaldi Forum) :

Le Grimaldi Forum Monaco est le centre de congrès et de culture de la Principauté. Il accueille de ce fait une centaine d'événements par an, partagés entre des réunions professionnelles dans divers secteurs économiques et un calendrier de manifestations artistiques les plus variées.

Interview de

MH / Monica Horvath, Chargée relations clients et communication
Novotel www.novotel.com/fr/hotel-5275-novotel-monte-carlo/index.shtml

JFL / Jean - François Laffont, Commercial
Summit Furniture www.summitfurniture.com

HZ / Hervé Zorgniotti, Directeur de la communication
Grimaldi Forum www.grimaldiforum.com



Quelles sont les raisons qui vous ont amenés à signer la Charte sur le Bois ?

MH : Aujourd'hui, une grande partie de nos clients « grands comptes » intègrent des critères de développement durable dans leur politique de référencement et un client sur deux déclare tenir compte de ce critère lors du choix d'un hôtel ! Nous sommes aujourd'hui certifiés ISO 14001, ce qui nous permet d'avoir une approche vertueuse dans le domaine du développement durable avec notamment un contrôle des dépenses énergétiques de notre hôtel. Nous participons également à Pur Projet France, avec un effort de reforestation : nous avons contribué à la plantation de 376 arbres en 2014. Sur le plan de la cuisine, nous utilisons des poissons qui sont sur la liste Mr Goodfish afin de respecter les cycles de reproduction des poissons et de ne pas utiliser d'espèces menacées. En ce qui concerne la Charte sur le Bois, nous pensons que suivre une démarche de développement durable et obtenir un certificat qui souligne notre programme social, sociétal et environnemental, assorti d'objectifs précis, fédérateur pour nos collaborateurs et participatif pour notre clientèle est très important.

JFL : Summit a toujours utilisé du Teck de plantation pour produire son mobilier de grande finesse. Bien avant la prise de conscience internationale, le regretté William Sieberts, fondateur de l'entreprise, a su être visionnaire en étant lui-même témoin de la diminution des forêts primaires du monde entier dû à l'exploitation irresponsable des ressources forestières. Son engagement pour la gestion durable et responsable des forêts l'a mené aux plantations durables de Perum Perhutani, la branche forestière du gouvernement indonésien, qui travaille activement au développement et à la protection de ces plantations gérées de façon raisonnée. L'engagement sans faille de Summit dans l'utilisation exclusive du Teck de plantation souligne son positionnement sur la question de la protection de l'environnement. L'enseigne soutient la Fondation Prince Albert II de Monaco, sachant qu'à travers de ses initiatives cette dernière sensibilise le grand public aux problématiques majeures liées à la conservation de la nature et au développement durable, à une échelle mondiale.



HZ : Du fait de notre certification ISO 14001 obtenue depuis octobre 2008, le Grimaldi Forum s'est engagé le plus largement possible à réduire l'impact de son activité sur l'environnement. Nous sommes engagés partout où l'on peut réduire notre impact : réduction de notre consommation électrique, meilleure gestion de la ressource en eau, accentuation du tri sélectif de déchets, politique d'achats verts.

Très gourmande dans l'utilisation du bois et de ses dérivés, notre activité événementielle basée sur l'éphémère nous contraint à la vigilance dans l'utilisation de ces matériaux et leur recyclage. L'adhésion à la Charte sur le Bois nous rappelle si besoin en était à nos obligations dans ce domaine.

Monte Carlo Beauty et Le Jardin Botanique de Luki

un bel exemple de mise en réseau

La Fondation Prince Albert II de Monaco, avec la Gouvernment Princier, a lancé la Charte sur le Bois en Principauté avec pour objectif premier d'engager les entreprises à promouvoir le bois issu de forêts gérées durablement. A l'international, la Fondation soutient des projets de lutte contre la déforestation dans les grands massifs forestiers. Créer des synergies entre les signataires de la Charte sur le Bois et les projets de la Fondation pour faire naitre de belles aventures. Ce fut notamment le cas entre l'entreprise Monte Carlo Beauty signataire depuis avril 2014 et le projet de Jardin Botanique de Luki de la fondation canadienne BDA (Biotechnologie pour le Développement Durable en Afrique) en République Démocratique du Congo soutenu par la Fondation depuis 2007.





© P - Centre d'expérimentation

Dans la région du Bas-Congo, à quelques centaines de kilomètres de Kinshasa, la Fondation BDA forme une nouvelle génération d'entrepreneurs congolais à la culture et à la récolte de plantes locales à valeur ajoutée pour une production agricole écologique responsable et selon le respect des standards de qualité internationaux des industries cosmétiques, pharmaceutiques et agro-alimentaires.

Un centre de conditionnement a été construit et équipé d'un laboratoire de contrôle et assurance qualité afin que les entrepreneurs puissent exporter leur production vers les marchés internationaux. La Fondation Prince Albert II de Monaco soutient plus particulièrement le Jardin Botanique Expérimental créé par la Fondation BDA au cœur de la Réserve de la Biosphère de Luki. Ce jardin offre un espace pédagogique et expérimental aux entrepreneurs en formation, mais sensibilise également le public à la protection de la biodiversité et permet le transfert de connaissances scientifiques sur les plantes à valeur ajoutée.

En Principauté, Monte Carlo Beauty développe des soins cosmétiques

aux ingrédients sélectionnés très rigoureusement pour leur efficacité et leur respect de la peau. Les produits sont fabriqués à Monaco avec des actifs

“ Avec le programme de Luki c'est un rêve qui peut devenir réalité. ”

méditerranéens, ils contiennent minimum 97% d'ingrédients d'origine naturelle et conviennent aux peaux sensibles (ils sont formulés sans paraben, phénoxyéthanol, PEG, phtalate, silicone, huile minérale, ingrédient d'origine animale, alcool, parfum de synthèse, colorant). Le carton des étuis des produits est issu de forêts gérées durablement (certification FSC) depuis l'adhésion de Monte Carlo Beauty à la Charte sur le Bois.

La créatrice de Monte Carlo Beauty, Vanina Broens, a grandi en République

Démocratique du Congo et, consciente de la richesse de la biodiversité locale, avait le projet de développer des futurs produits avec des matières premières du Congo issues du commerce équitable : avec le programme de Luki c'est un rêve qui peut devenir réalité. En adhérant à la BASS Alliance (Botanical Alliance for Sustainable Supply) de la Fondation BDA, Monte Carlo Beauty s'est engagée à acheter des matières premières aux entrepreneurs formés à Luki dès les premières récoltes.

A travers son action à Luki, la Fondation BDA contribue au développement économique, social et environnemental de la région : avec la création d'emplois, l'autonomisation des femmes, la création d'infrastructures, la préservation de la biodiversité, la pratique d'une agriculture durable et la reforestation.

Ce sont tous ces bénéfices pour la population locale que Monte Carlo Beauty souhaite soutenir en s'approvisionnant auprès des jeunes entrepreneurs congolais formés par la Fondation BDA et soutenus par la Fondation Prince Albert II de Monaco.



Bilan annuel de l'entrepreneuriat sur le bois

Une progression constante des signataires

Chaque année, les entreprises signataires ayant au moins six mois d'ancienneté sont invitées à compléter en ligne un Bilan Annuel de l'Entrepreneuriat sur le Bois. En 2014, suite aux suggestions des entreprises, ce bilan a été simplifié et adapté à la diversité des métiers des signataires. Traité de façon anonyme, celui-ci nous permet d'observer d'année en année la progression constante des entreprises.



“
La charte sur le bois est l'opportunité de s'unir autour d'un engagement commun.
”

La Charte sur le Bois marque l'engagement de nombreuses entreprises de la Principauté de Monaco en faveur de l'usage de papier, de mobilier, de bois et de produits dérivés certifiés, la certification étant l'une des principales garanties de bonne gestion des forêts.

Depuis 2012, les signataires de la Charte font l'objet d'un suivi de leurs actions en matière d'information et de communication, d'achats de bois et de produits dérivés, de traçabilité, de gestion des déchets et de recours à des produits certifiés.

Si en 2012, certains signataires étaient déjà bien avancés dans leurs démarches et d'autres encore à des stades embryonnaires, aujourd'hui, des efforts ont été entrepris : l'information sur l'origine et la traçabilité est beaucoup plus demandée, des systèmes d'information ont été mis en place, le stockage différencié des produits certifiés commence à se structurer et la gestion des déchets est bien avancée (les déchets sont triés et enlevés, le mobilier est souvent donné à des œuvres caritatives)...

La Charte sur le Bois prévoit la mise en place d'actions, sans pour

autant signifier de priorités. Ainsi, les signataires commencent généralement par travailler le thème du papier et du carton, pour ensuite inscrire le thème du mobilier (la moitié des signataires renouvelle son mobilier tous les dix ans).

Concernant le bois et ses produits dérivés, ils concernent principalement le secteur de la construction, de l'ameublement et de l'événementiel. Pour ces signataires, le bois se situe dans le cœur de métier, aussi les principes d'économie, d'environnement et de sécurité s'appliquent.

Pour aider les signataires à poursuivre dans la voie du recours à des produits certifiés, des conseils et des bonnes pratiques leur sont communiqués au travers de la Charte, ils sont destinés à impulser un élan à leurs engagements. Enfin, lorsque l'on mène une telle initiative, la question de son utilité publique peut être légitimement posée. Il ressort que 9 signataires sur 10 mentionnent qu'elle est le point d'ancrage pour leur organisation dans le thème de la lutte contre la déforestation et qu'elle permet de se différencier. Pour 8 signataires sur 10, elle leur a permis de mettre en place un système de gestion des déchets

issus du papier, mobilier, ou du bois. Pour plus de 75% des signataires, elle leur permet de mieux structurer les achats et d'ainsi travailler avec des fournisseurs certifiés.

La Charte sur le Bois est utile pour ses signataires. Elle impulse une démarche d'actions en faisant augmenter année après année, le recours à des produits certifiés, et ce de manière volontaire, puisqu'il s'agit simplement d'un texte d'engagements pour tendre vers un usage vertueux du bois. Elle est l'opportunité de s'unir autour d'un engagement commun partagé par le Gouvernement Princier, la Fondation Prince Albert II de Monaco et tous les acteurs monégasques autour des questions des forêts et du bois. Ainsi à tous les niveaux « Monaco s'engage contre la déforestation ».



La génération future qui va pouvoir continuer à vivre dans leur forêt et participer à sa gestion durable grâce au projet.

© Riccardo Pravettoni

Du terrain à la recherche scientifique *deux projets innovants de préservation du patrimoine forestier*

Depuis 2014, la Fondation Prince Albert II de Monaco apporte son soutien aux communautés congolaises dans leur gestion forestière et mise sur la traçabilité ADN du bois comme moyen de lutte contre la déforestation.

Rainforest Foundation Norway

Gestion communautaire de la Réserve Naturelle d'Itombwe

A l'Est de la République Démocratique du Congo, la forêt d'Itombwe culmine entre 1500 et 3400 mètres d'altitude sur une superficie d'environ 9000 km².

Le projet contribue à la promotion d'une gestion durable de ses ressources naturelles fondée sur une conservation intégrant les droits, les pratiques traditionnelles et le développement des communautés locales et autochtones. En Afrique, de nombreux projets ne prennent pas en compte les spécificités locales

En 2006, le Ministère de l'Environnement adoptait un arrêté afin de transformer une partie du massif d'Itombwe en réserve

naturelle intégrale, interdisant toutes activités humaines. Cette décision, prise sans la consultation de ces populations, a provoqué de nombreux conflits et tensions, comme la migration des Bantoues ou des Pygmées.

Les activités développées dans ce projet serviront à promouvoir l'utilisation d'approches participatives dans l'identification des droits des communautés. Un volet de développement et d'exécution du plan d'aménagement de l'aire et de micro-projets générateurs de revenus sera aussi mené à bien. Les populations seront intégrées à un cadre de travail commun afin de promouvoir

l'application et le respect du principe de Consentement Libre Informé et Préalable dans le contexte de l'établissement et le suivi d'une aire protégée.

Les comités de gestion déjà créés au niveau local ont reçu des formations sur le droit des peuples autochtones et sur la conservation de la nature. Ces comités deviendront responsables de l'administration du massif.

Ce projet innovant, le premier à être mis en œuvre en RDC, est un bel exemple d'une nouvelle forme de gestion communautaire de site protégé, alliant conservation de la biodiversité et respect des pratiques traditionnelles.

Développer des outils de suivi ADN des essences de bois pour le Mahogany africain (*Khaya* spp.) ainsi qu'une stratégie de conservation du *Khaya senegalensis* en Afrique de l'Ouest

L'exploitation forestière non raisonnée et illégale est l'un des facteurs majeurs de la déforestation. Plus de 50% du bois exporté d'Amazonie, d'Afrique centrale, d'Asie du sud-est et de Russie est abattu illégalement, ce qui représente annuellement des pertes de revenus de 10 à 15 milliards de dollars pour les pays concernés.

Des instruments politiques ont été mis au point pour réduire l'abattage illégal et le commerce de bois associé à l'échelle mondiale, mais les mécanismes de contrôle pratiques de l'identification des espèces et de l'origine du bois font défaut. De nouvelles technologies associant des marqueurs ADN et des isotopes stables permettent d'assurer la traçabilité du bois

grâce à ses propriétés intrinsèques. Toutefois, les données génétiques et sur les isotopes stables ne sont pas encore disponibles pour protéger de nombreuses espèces très précieuses comme le *Khaya* genus.

Le *Khaya* genus, ou Acajou d'Afrique, comprend cinq espèces convoitées par le commerce illégal du bois (*K. ivorensis*, *K. kanthoheca*, *K. grandifoliola*, *K. senegalensis* et *K. madagascariensis*). Le bois des trois premières espèces est commercialisé sous l'appellation « Acajou d'Afrique » et fait partie des bois de sciage parmi les plus précieux du continent pour l'exportation, celui-ci étant largement utilisé notamment dans la construction navale.

La Fondation Prince Albert II de Monaco, déjà impliquée dans le milieu du yachting

avec son programme Wood Forever Pact (www.woodforeverpact.com) ne pouvait que soutenir ce projet de Bioversity International. Cette organisation propose de mettre au point des codes-barres pour clarifier la taxonomie des espèces africaines d'Acajou et de créer une base de données génétique de référence pour suivre l'origine du *K. senegalensis*, qui est à l'heure actuelle abattu plus intensément que les trois autres espèces. Ces données moléculaires seront associées aux données morphologiques et ethnoécologiques existantes pour proposer une stratégie de conservation durable pour ces espèces. La traçabilité du bois depuis sa forêt d'origine jusqu'au consommateur sera favorisée.



“ La traçabilité du bois depuis sa forêt d'origine jusqu'au consommateur sera favorisée. ”

Le Parcours des Arbres Patrimoniaux

Un outil de sensibilisation pour tous

Depuis son lancement en Juillet 2013, le Parcours des Arbres Patrimoniaux de la Principauté, né d'une collaboration entre la Fondation Prince Albert II de Monaco, la Direction de l'Aménagement Urbain, la Direction du Tourisme et des Congrès et M2CD, est un véritable outil de sensibilisation pour les enfants, comme pour les adultes. Ce parcours urbain montre au travers d'une vingtaine de spécimens exceptionnels sélectionnés, la diversité d'arbres tropicaux ou locaux présents en Principauté.



En mai 2014, en collaboration avec le Collège Charles III de Monaco, des sorties pédagogiques ont été organisées avec des classes de 6^{ème}, dans le but de leur faire découvrir certains arbres du parcours. Les élèves ont pu mettre des noms sur des espèces qu'ils croisent au quotidien, tels les Ficus macrophylla devant l'Eglise Saint Charles ou les arbres exceptionnels du Jardin de la Petite Afrique, comme le Ginkgo biloba, le Chorisia speciosa ou l'exceptionnel Pin de Wollemi.

En s'appuyant sur un dépliant de travail créé pour l'occasion et en manipulant directement les différentes parties des arbres (feuilles, fleurs, fruits etc...), les élèves ont pu illustrer les connaissances théoriques apprises en classe ainsi que découvrir le caractère particulier de ces arbres patrimoniaux.

Sous prétexte du parcours, il s'agit de sensibiliser les enfants de façon pédagogique à la biodiversité et aux enjeux des forêts tropicales, et de leur montrer que les sciences naturelles s'appréhendent aussi sur le terrain. Cette expérience qui fut un succès auprès des élèves, sera renouvelée au printemps 2015 et étendue au Collège François d'Assise Nicolas Barré.

A l'occasion de la 19^{ème} Journée Européenne du Patrimoine de la Principauté, qui avait pour thème « Les jardins de Monaco, art et botanique », la Direction des Affaires Culturelles a organisé des visites du « Parcours des Arbres Patrimoniaux » en collaboration avec la Fondation Prince Albert II de Monaco et la Direction de l'Aménagement Urbain.



“ Ces arbres qui ponctuent le territoire monégasque font partie intégrante du patrimoine naturel et paysager de la Principauté. ”

Deux groupes de quarante visiteurs ont ainsi été conduits des Jardins de la Petite Afrique au Jardin Japonais à la découverte de spécimens d'arbres remarquables par leur essence ou leur âge. Ces arbres qui ponctuent le territoire monégasque font partie intégrante du patrimoine naturel et paysager de la Principauté mais demeurent pour la plupart méconnus du grand public.

Cette initiative a également permis de faire mieux connaître les principales actions locales et internationales menées par la Principauté pour lutter contre la déforestation. Petit plus de cette journée, les visiteurs sont repartis avec un plant de caroubier, arbre national monégasque, offert par la Direction de l'Aménagement Urbain.



© FPAII

Forum de l'ATIBT

« Accroître la confiance dans le bois tropical »

Si ce n'est pas l'hiver proprement dit pour les bois exotiques ou précieux, c'est encore plein automne en Europe - comme le dénoncent les statistiques de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT). Le marché est peu enclin à faciliter la remontée de ces bois sur les marchés, concurrencés qu'ils sont par des bois européens plus proches et, souvent, moins chers. L'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) a alors misé sur « *Accroître la confiance dans le bois tropical* » pour le Forum qu'elle a réalisé à Amsterdam du 5 au 7 novembre 2014.

Sous l'égide de la Coalition Européenne STTC (Sustainable Timber Trade Coalition), fondée elle-même à Amsterdam en 2013 et consacrée aux bois tropicaux issus des forêts gérées de façon responsable, c'est-à-dire certifiés, le débat s'est essentiellement tourné vers les marchés européens.

En ouverture du Forum, S.A.S le Prince Albert II de Monaco a exprimé son soutien à l'évènement par la transmission d'un message lu à cette occasion, confirmant une nouvelle fois l'engagement de Sa Fondation dans la lutte contre la déforestation au travers de la promotion des bois issus de forêts gérées durablement.

Le Forum a souligné que les mesures d'incitation comme la réduction de la TVA sont une voie à explorer, certes, mais la réduction des taxes à l'exportation serait

une meilleure solution pour réduire le prix des bois tropicaux sur les marchés destinataires.

Le Forum a également prouvé que la collaboration des entreprises forestières tropicales avec les ONG est une voie pour améliorer leur image et leur permettre de convaincre plus facilement les marchés que les bois issus de forêts gérées durablement peuvent être utilisés en toute confiance.

Le Forum a compté environ 150 participants, avec une prédominance de représentants du secteur privé industriel bois, aussi bien producteurs qu'importateurs/transformateurs, des acheteurs de bois et des sociétés de service. La plupart d'entre eux étant des acteurs européens liés à l'Afrique centrale, comptant parmi eux les véritables géants de la filière bois tropicaux. On doit souligner également la présence du Vietnam et des

Etats Unis. Pour cette édition, plusieurs journaux et magazines spécialisés dans le secteur « bois et forêts » ont suivi de bout en bout les débats et les visites prévues au programme.

Le choix a été fait d'organiser le forum à Amsterdam, ville qui a une longue tradition de l'importation et de l'utilisation des bois tropicaux. L'exemple des Pays Bas est particulièrement intéressant en matière de gestion des marchés publics, car il privilégie clairement les bois certifiés par rapport aux autres sources.

Le lieu du Forum a également été choisi avec soin en sélectionnant un hôtel disposant d'une salle de conférence tout à fait unique en son genre : une ancienne église luthérienne ronde du 17^{ème} siècle, avec un dôme très haut et un orgue d'époque à tuyères et en bois, trônant au-dessus de l'entrée historique.





© Joep Niesink / ATIBT

Le jeudi après-midi et le vendredi matin ont été consacrés à des visites : façade de maison en bois tropical à Amsterdam réalisé par l'architecte Machiel Spaan, l'usine de DEKKER, puis l'usine de construction de Yacht de luxe ROYAL VAN LENT et enfin l'atelier de menuiserie de VISSER. En réalité, la possibilité de faire se rencontrer des acteurs venant d'horizons aussi divers exige que l'on valorise au mieux un événement qui reste clé pour le réseautage et les échanges conviviaux qu'il peut favoriser.

A l'occasion de ce Forum, l'ATIBT a souhaité innover en organisant l'événement de manière différente, plus dynamique, plus participative, plus attrayante, marquant de ce fait la volonté de communiquer sur une nouvelle image plus transparente, plus internationale.

En savoir plus :

Forte d'une expérience technique de 60 ans sur la filière bois tropicaux, l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) fut fondée en 1951 à la demande de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) afin de contribuer à l'amélioration de la foresterie tropicale et à la rationalisation du commerce des bois tropicaux. Elle est aujourd'hui devenue un interlocuteur privilégié des différentes professions du secteur des bois tropicaux, des pouvoirs publics en Europe, des gouvernements africains en jouant un rôle moteur dans la mise en œuvre de programmes internationaux liés à la gestion durable des forêts tropicales et au développement responsable de la filière bois.

www.atibt.org/amsterdam-2014-panelistes/4587475074
www.atibt.org



© FPAII

Les signataires de la Charte

AGPR
LES ATELIERS DU BOIS
BATILOC
BELEAF
BIORIGINAL
BURMATEC
CARREFOUR MONACO
CENTRE IMMOBILIER PASTOR
COLOMBUS
CONTINENTAL CELLULOSE
DIRECTION DU TOURISME ET DES
CONGRÈS
DGB MONACO
DITO
DORO
EMCP

ES-KO
FAIRMONT MONTE CARLO
FLY MONACO
GANDELLI HOUSE
GÉNÉRATION PLANÈTE
GRAPHIC SERVICE COMMUNICATION
GRIMALDI FORUM
HAREnda INTERNATIONAL TRADING
IMEDD
JB PASTOR ET FILS
JLA LEADERSHIP
JLF RIBERI BOIS
MAIRIE DE MONACO
LA MERENDA
MONACO MOBILIER SERVICE
MONTE-CARLO BEAUTY

NOVOTEL MONTE CARLO
RADIO ETHIC
RAPID OFFSET
ROSSI SAM
SATRI
SMETRA
SN PARQUETS
SOGAL
STEELCASE
SUD EST ASSAINISSEMENT
SUMMIT FURNITURE
TOUCHONS DU BOIS
TOUT BOIS
TREMPLIN PROMOTION
VP
WOOD WORK

Partenaires



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Villa Girasole
16, boulevard de Suisse
MC 98000 Monaco
Tél : +377 98 98 44 44
Email : operationbois@fpa2.mc
www.fpa2.com



FONDATION
PRINCE ALBERT II
DE MONACO